

DIS NO

Association pour la prévention de la maltraitance
et des abus sexuels envers les enfants

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2010

Pour la BienTraitance des enfants
nous informons les adultes

Un grand MERCI... aux bénévoles

Nous pouvons, depuis des années, compter sur des bénévoles qui, par leur engagement et leur générosité, apportent un soutien important dans la réalisation de diverses activités liées au bon fonctionnement de l'Association.



Plusieurs groupes ont ainsi été créés en fonction des besoins.

L'envoi de courrier en nombre est un bel exemple de l'aide apportée. C'est un formidable travail qui est ainsi réalisé dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Rosemonde, notre Présidente jusqu'à avril 2010



Marie-Madeleine et Maryline

Un grand MERCI... aux bénévoles



La tenue de stands, l'envoi de brochures, les mises à jour du site internet, sont autant de tâches réalisées grâce à l'implication et la bonne volonté de toutes et tous.

C'est pourquoi nous tenons à remercier chaleureusement :

Nathalie Guiffault
Monique Guillemain
Elisabeth Liechi
Chantal Pégaitaz
Faty Reis
Rosemonde Rossel
Marie-Madeleine Rossel
Maryline Schirmer

Faty - Festival 1,2,3 Soleil...

Nous tenons également à remercier la Fondation Renée Delafontaine qui nous met à disposition les locaux dans les ateliers de la Cordée à Prilly.

Un grand MERCI... à nos membres

Plusieurs centaines de personnes ont pris la peine, un jour, de remplir un bulletin d'inscription afin de devenir membre de l'Association DIS NO. Leur soutien et les encouragements que nous recevons régulièrement nous sont précieux.

Un grand MERCI... à Chantal

La brochure éditée par l'Association intitulée « De la maltraitance psychologique à la BienTraitance » suscite toujours de nombreuses réactions enthousiastes et des demandes de collaboration. Nous sommes sollicités pour animer des journées ou soirées d'information sur ce thème dans des crèches, garderies et autres structures. Ces démarches visent à informer tant les parents que les professionnels.

Parmi les retombées encourageantes, le canton du Jura a créé un module de formation spécifique pour aborder ce sujet. Cette information sera donnée auprès des assistantes parentales et des responsables des crèches à domicile.

Depuis sa sortie, des dizaines de milliers d'exemplaires ont été distribués dans toute la Suisse romande. Des commandes nous parviennent régulièrement de particuliers et de plus en plus via des professionnels. Chaque demande est suivie d'un envoi qui varie d'un exemplaire à plusieurs centaines pour le même établissement.

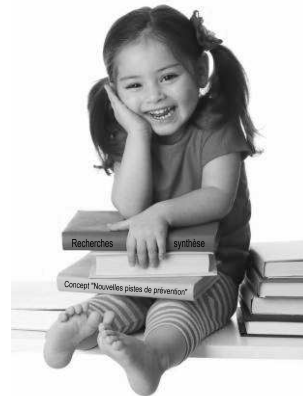


Toutes ces demandes sont traitées par Chantal qui se charge, depuis des années et avec une rapidité déconcertante (voir photo), de tous les envois. Nous la remercions chaleureusement pour son implication sans relâche.

Projet

L'année 2010 a vu le lancement du projet « *Prévention Orientée Potentiels Auteurs* ».

Son but vise à identifier, par des recherches approfondies sur le plan international, ce qui est fait, envisagé ou à faire dans le domaine de la prévention primaire auprès des potentiels auteurs d'abus sexuels envers les enfants, dans le but de les dissuader ou de les empêcher de passer à l'acte.



Sa spécificité vient du fait qu'il s'adresse aux potentiels auteurs d'abus sexuels. Actuellement, en Suisse romande, aucune prévention n'est faite auprès de ce groupe cible.

Ce projet, réparti sur deux ans, comporte trois objectifs généraux :

1. Rechercher, compiler, classer toutes les informations recueillies sur le plan international concernant la prévention primaire faite auprès des potentiels auteurs d'actes d'ordre sexuel envers les mineurs.
2. Analyser et synthétiser les informations recueillies pour nous fournir une vision globale et objective de ce qui se fait de plus pertinent dans le domaine. Elaborer un rapport comprenant des recommandations.
3. Identifier les moyens d'intervention les plus efficaces auprès des potentiels auteurs d'actes d'ordre sexuel envers les enfants, en vue d'éviter le passage à l'acte. Etudier ce qui sera réalisable sur le plan de la Suisse romande.

Pourquoi ce projet ?

Ce n'est qu'à partir du début des années 80 que l'on a réellement commencé à entendre parler des abus sexuels envers les enfants dans le grand public, en Suisse du moins. Avec la découverte de l'ampleur du phénomène, des stratégies ont rapidement été mises en place afin de tenter de réagir face à cette problématique. La première mesure, prise dans l'urgence, a été de s'occuper des victimes. De nombreuses structures et associations ont ainsi vu le jour ces dernières décennies.

Une autre mesure a consisté à créer des programmes de prévention destinés aux enfants. Des projets pilotes, repris de modèles canadiens, ont vu le jour dans les années 80.

Une recherche d'évaluation considérable de ces programmes existe, suggérant qu'ils atteignent certains de leurs objectifs. La recherche montre, par exemple, que les jeunes peuvent et doivent acquérir ces concepts. Les programmes peuvent promouvoir le signalement et aider les enfants à ne pas s'auto-accuser. Mais les études ne sont pas concluantes quant à déterminer si ces programmes d'éducation diminuent le nombre de victimes.

Partant de ce constat il nous a semblé nécessaire de chercher d'autres pistes de prévention. Celle ciblant les potentiels auteurs d'abus sexuels pourrait-elle s'avérer efficace pour empêcher de nouveaux passages à l'acte et voir ainsi le nombre d'enfants victimes d'abus sexuels diminuer significativement ?

Existe-t-il des structures vers lesquelles une personne ressentant une attirance sexuelle envers les enfants puisse s'adresser pour chercher de l'aide ? Ces structures existent dans tous les autres domaines et se font connaître du grand public (violence conjugale, dépendance à l'alcool, toxicomanie, etc.).

Ce projet pionnier devrait pouvoir renseigner les autorités compétentes dans le domaine de la prévention primaire sur ce qui a déjà été tenté ailleurs, sur ce qui donne de bons résultats et sur ce qui n'a pas encore été fait.

Une partie de la recherche a été confiée à l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'Université de Lausanne sous la supervision du Professeur Marcelo F. Aebi.

Un Comité de Pilotage a également été constitué, il se compose de :

Monsieur **François Boillat**

Directeur du Projet, représentant de l'association DIS NO

Madame **Françoise Laurent**

Supervision et Ressources, Consultante et formatrice

Madame **Monika Egli-Alge** - Zürich

Forensisches Institut Ostschweiz AG, Geschäftsführerin, Fachpsychologin Psychotherapie FSP/Rechtspsychologin SGRP

Monsieur **Marc Favez** - Vaud

Chef de l'Unité de support méthodologique, représentant du Service vaudois de Protection de la Jeunesse

Monsieur **Olivier Guéniat** - Neuchâtel

Chef de la Police de sûreté neuchâteloise, auteur de l'ouvrage « La délinquance des jeunes »

Docteur **Philip D. Jaffé** - Genève

Directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche en Droits de l'Enfant à l'Institut Universitaire Kurt Bösch. Bramois

Docteur **Christopher Mikton** - OMS

Technical Officer, Prevention of Violence, Department of Violence and Injury Prevention and Disability, Noncommunicable Diseases and Mental Health, World Health Organization. Genève

Monsieur **Stéphane Quéru** - Fribourg

Conférence romande des responsables cantonaux de la protection de l'enfance et de l'aide à la jeunesse

Monsieur **Jean-Marc Veya** - Jura

Commission romande de probation

Monsieur **Jean Zermatten** - ONU

Expert au Comité de l'ONU pour les Droits de l'Enfant. Fondateur et directeur de l'Institut international des Droits de l'Enfant (IDE) à Sion

Le coût global du projet qui est prévu sur deux ans se monte à Fr. 620'000.- Le financement sera assuré par des subventions cantonales, des soutiens financiers de fondations, d'entreprises et de privés ainsi que d'un investissement de Fr. 100'000.- de l'Association DIS NO.

A ce jour, nous avons reçu des fonds du Canton de Vaud, de la Loterie Romande et de la Fondation OAK. Nous les remercions chaleureusement pour leur soutien et pour la confiance qu'ils témoignent envers l'Association.

Un grand MERCI... à nos généreux donateurs

Nous avons la joie et le privilège de recevoir, régulièrement, des dons spontanés. Une collecte suite à un mariage, une récolte de fonds organisée dans le cadre d'une manifestation, une personne âgée qui nous fait parvenir un billet de Fr. 10.- dans une enveloppe sur laquelle notre adresse est inscrite d'une main tremblotante... Tous ces gestes nous touchent et nous encouragent à poursuivre nos activités.

La **FONDATION JUCHUM**



Avec le soutien de la

